



Précarité due à la crise du Covid 19 : Qu'en est-il dans le Jura ?

Pour nombre de personnes de conditions modestes, la période difficile que nous traversons depuis plus d'un mois maintenant a des conséquences douloureuses au quotidien, pour leur santé physique ou morale, mais également en termes financiers.

Le TJ du samedi 25 avril évoquait cette problématique, avec un reportage poignant montrant la détresse de personnes qui, en raison du Covid 19, doivent recourir à des associations d'utilité publique afin d'avoir accès aux produits alimentaires de base, ou d'autres encore qui ne peuvent plus payer leur loyer. Ne pas pouvoir manger à sa faim dans notre pays est juste inadmissible... tout comme risquer de se retrouver sans toit !

En effet, le ralentissement économique qui résulte de cette pandémie touche très fortement certaines catégories sociales : chômage partiel et baisse de revenu ; licenciement ; femmes de ménage à qui l'on a demandé de ne plus venir, etc.

Si le reportage se déroulait dans certains cantons, on peut certainement extrapoler la situation aux autres et au Jura en particulier. Dans le cadre de cette émission, un appel a été lancé aux pouvoirs publics, Confédération et Cantons, afin de mettre en œuvre une stratégie permettant d'éviter une paupérisation importante de la population.

Dans ce contexte, nous demandons au Gouvernement de bien vouloir répondre aux questions suivantes :

- **Peut-on établir le nombre de personnes ayant perdu leur emploi en raison de la crise actuelle dans notre canton ?**
- **Peut-on appréhender actuellement la problématique des personnes qui ne sont pas déclarées (femmes de ménage et personnes sans papier par exemple) ?**
- **Y a-t-il une augmentation de demandes d'aide sociale depuis le début de cette crise ?**
- **Quelles sont les mesures qui ont été mises en place pour soutenir les personnes qui sont tombées dans une situation de précarité suite à cette pandémie ?**
- **La distribution de produits alimentaires était assurée auparavant par des entités telles que le Petit Plus ou les Cartons du Cœur. Ces associations continuent-elles leur action et sont-elles soutenues d'une manière ou d'une autre par l'Etat ?**

Delémont, le 29 avril 2020

Pour le groupe socialiste :

Josiane Daepf